

Actions de qualification et de requalification des salariés et des demandeurs d'emploi

### Article 3.3

## Opérations programmées

### PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION

A destination des OPCA et OPACIF

13 novembre 2014

11, rue Scribe 75009 Paris ■ Tél.: 01 81 69 01 40 ■ Fax : 01 81 69 01 42 ■ e-mail : [accueil@fspd.org](mailto:accueil@fspd.org)  
Association Loi 1901. Agrément ministériel paru au J. O. du 16 mars 2010 - Siret : 480 468 107 000 28 - NACE : 9499Z



Organisme bénéficiaire	Date de programmation	Prévisionnel de prise en charge du FPSPP
FAF TT	08 juillet 2014	2 031 395 €
FORCO	08 juillet 2014	317 821 €
OPCAIM	08 juillet 2014	1 850 805 €
FONGECIF AQUITAINNE	08 juillet 2014	118 328 €
FAFIH	13 novembre 2014	1 593 730 €
AFDAS	13 novembre 2014	3 329 116 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 241 197 €</b>

*Ces budgets concernent la maquette financière 2014 de la Convention cadre du 12 Février 2013.*

11, rue Scribe 75009 Paris ■ Tél.: 01 81 69 01 40 ■ Fax : 01 81 69 01 42 ■ e-mail : [accueil@fpspp.org](mailto:accueil@fpspp.org)  
Association Loi 1901. Agrément ministériel paru au J. O. du 16 mars 2010. Siret : 480 468 107 000 28 - NACE : 9499Z



## FAF TT

Convention-cadre du 12 février 2013  
PNF

### FICHE SYNTHÉTIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

#### Résumé

La branche du travail temporaire étant transversale à plusieurs secteurs d'activité, l'OPCA aborde l'appel à projets Programme National de Formation, en termes de « besoins en formation ne pouvant être accompagnés », et ce pour plusieurs raisons : équipements et matériels coûteux, faible recrutement stagiaires, nombre limité de participants, absence d'offre sur le territoire de domiciliation de la personne.

La proposition du FAF TT fait donc état de trois grandes orientations, validées par la CPNE du 4 juin 2014. Il s'agit pour l'OPCA de contribuer au financement de trois principales catégories d'actions de formation : des actions en lien avec les 43 métiers cibles identifiés (cf. demande de subvention), d'autres en lien avec le déploiement de la fibre optique, enfin des actions de formation en lien avec le développement de l'activité nucléaire.

Dans cette demande de subvention, le FAF TT s'attache à démontrer l'inégale répartition géographique de ces actions de formation sur le territoire français, et la faible part dans l'emploi total que représentent certaines catégories d'activités auxquelles se rapportent les actions visées.

#### Résultats attendus

Nombre de participants total : 390 salariés

Durée moyenne d'une action de formation : 503 heures

Coût horaire d'une action de formation : 14€

Nombre de participants de niveaux de qualification V et infra : 312



**FICHE SYNTHETIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION**

**Résumé**

OPCA des entreprises du Commerce et de la Distribution, le FORCO collecte les fonds de la formation des entreprises de 14 branches professionnelles adhérentes. Dans le cadre de l'appel à projets « Programme National de Formation », l'OPCA vise spécifiquement la branche des entreprises du commerce de gros d'horlogerie, pièces détachées, accessoires et outillage d'horlogerie. Celle-ci comprend 130 entreprises adhérentes dont 80% de TPE.

Un « Panorama 2013 de la Branche de l'Horlogerie » a été réalisé en novembre 2013 par l'Observatoire prospectif du commerce sur demande de l'Observatoire de la branche de l'horlogerie de gros. Ce travail a permis de mettre en évidence les besoins en compétences afférentes au métier d'horloger. Deux problématiques ont notamment été identifiées :

1. Des difficultés de recrutement de personnel qualifié en Horlogerie et des besoins de formations spécifiques axés sur le cœur de métier d'horloger;
2. Une nécessité de développer des partenariats avec les ministères de l'Education nationale et du Travail afin d'assurer la cohérence des certifications avec les besoins en entreprise.

Afin de pallier les lacunes liées au recrutement, à la fidélisation et aux exigences accrues en matière de qualification et de formation des salariés, la formation professionnelle constitue un enjeu essentiel.

**Résultats attendus**

Nombre de participants total (dont demandeurs d'emploi et/ou salariés) : 50

Durée moyenne d'une action de formation : 191 heures (149 heures de Période de Pro + 42 heures Plan)

Coût horaire d'une action de formation : 45€/h

Nombre de participants de bas niveaux de qualification : 50 participants de niveaux V et infra





**FICHE SYNTHÉTIQUE DE L'OPÉRATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION**

**Résumé**

La finalité du FAFIH n'a pas changé par rapport à la première demande de subvention : il s'agit de conforter la place de la France au premier rang des destinations touristiques dans le monde et, selon le souhait du Président de la République, de « dégager le premier solde touristique de tous les pays européens ». Pour cela, l'OPCA souhaite améliorer la qualité de l'accueil et faire des métiers du tourisme une filière d'excellence. Il cible donc plus précisément le segment haut-de-gamme sur lequel sont positionnées certaines activités de l'hôtellerie-restauration, et compte, par le biais de l'appel à projets PNF, financer des actions de formation destinées à l'apprentissage d'une prestation de luxe, ou devant répondre à d'importantes exigences.

Les deux activités visées sont l'hôtellerie de luxe et l'offre hôtellerie-restauration installée dans les sites de transit français (aéroports, aires d'autoroute, gares ...), deux activités réparties de façon inégale sur le territoire national (et représentant donc une faible part de l'emploi total). L'avenant n°1 a pour objectif de financer un nombre plus important de stagiaires (+896) étant donné les demandes supplémentaires en provenance des entreprises du secteur.

**Résultats attendus**

Nombre de participants total : 2 664 participants (586 demandeurs d'emploi et 2 078 salariés).

Durée moyenne d'une action de formation : 16 heures

Coût horaire d'une action de formation : 47.74€

Nombre de participants niveaux de qualification V et infra : 1 865

**FICHE SYNTHÉTIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION**

**Résumé**

Dans le cadre de cette opération, l'OPCAIM vise la formation de 321 salariés à deux types de métiers distincts : la robotique et la maintenance nucléaire. Ces métiers, inégalement répartis sur le territoire national (autour des centrales pour le nucléaire et en Rhône-Alpes pour la robotique), sont confrontés à une pénurie de main d'œuvre et donc à des besoins spécifiques de recrutement, auxquels ne permettent pas de répondre les formations existantes, encore peu nombreuses et disséminées sur le territoire. De plus, les formations à ces métiers nécessitent un investissement important nécessitant l'achat d'équipements coûteux, dans des domaines où les règles et la technologie changent rapidement et imposent une adaptation constante.

**Résultats attendus**

Nombre de participants total (dont demandeurs d'emploi et/ou salariés) : 321  
Durée moyenne d'une action de formation : 306 heures  
Coût horaire d'une action de formation : 25€  
Nombre de participants de bas niveaux de qualification (V et infra) : 199 (62%)

## FONGECIF AQUITAINE

Convention-cadre du 12 février 2013

PNF

### FICHE SYNTHÉTIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

#### Résumé

L'appel à projet « Programme National de Formation » vise à financer des actions de formations ayant vocation à développer des activités réparties de façon inégale sur le territoire national représentant une très faible part de l'emploi total ou des activités correspondant à des formations nécessitant un fort investissement pour préserver l'outil de formation.

Il apparaît que la région Aquitaine comprend un certain nombre de métiers correspondant à ces critères et dont l'offre d'emploi est supérieure à la demande (cf. Rapport de la DIRECCTE Aquitaine, quatrième trimestre 2013). Notamment, les viticulteurs, les arboriculteurs et les ouvriers dans l'industrie. Ce diagnostic est corroboré par l'enquête des Besoins en Main d'œuvre 2014 réalisée par Pôle Emploi qui pointe ces profils recherchés dans la région : ouvriers dans l'industrie, viticulteurs, arboriculteurs salariés et maraîchers.

Le FONGECIF Aquitaine se positionne sur l'appel à projets « Programme National de Formation » afin de faciliter l'accompagnement et le financement de demandeurs d'emploi en attente de reconversion professionnelle dans ces métiers.

#### Résultats attendus

Nombre de participants total (dont demandeurs d'emploi et/ou salariés) : 20

Durée moyenne d'une action de formation : 950 heures

Coût horaire d'une action de formation : 8€

Nombre de participants de bas niveaux de qualification : 20 participants de niveaux V et infra (100%)





**FICHE SYNTHÉTIQUE DE L'OPERATION A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION**

**Résumé**

L'AFDAS souhaite, à travers l'appel à projets Programme National de Formation, financer les métiers rares de deux de ses branches d'activités : celle du spectacle vivant et celle du secteur des loisirs.

L'OPCA s'est pour cela rapproché d'une part, des CPNE en lien avec les deux branches visées, d'autre part, des entreprises du secteur des loisirs. Les métiers valorisés dans le dossier émanent donc d'un travail d'analyse des branches, repris par l'AFDAS au sein du diagnostic fourni au FPSP.

Les actions de formation qui ressortent de ces analyses sont les suivantes : Accrocheur-rigger, accessoiriste, constructeur en décor, peintre décorateur, régisseur audiovisuel-vidéo, technicien vidéo-projection, costumier, bibliothécaire musical, fauconnier, voltigeur équestre etc...

**Résultats attendus**

Nombre de participants total : 727 participants (417 intermittents du spectacle qui ont le statut de demandeurs d'emploi et 310 salariés).

Durée moyenne d'une action de formation : 381 heures

Coût horaire d'une action de formation : 16,65 €

Nombre de participants niveaux de qualification V et infra : 370

